

Adoption de la structure d'enseignement de
l'offre de formation 2016-2020.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-068

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 3 juin 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la structure d'enseignement globale de l'offre de formation 2016-2020 (document joint).

Toulouse, le 3 juin 2016
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jean-Pierre Vinel.

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Université Paul Sabatier

**Structures d'enseignement
des mentions de Licence, Licence professionnelle et Master
pour la rentrée 2016**

**Conclusions de la CFVU du 3 juin 2016
soumises au CA du 3 juin 2016**

Cinq séances de la CFVU de 4h30 (9, 10, 17, 20 et 27 mai 2016) ont été consacrées à la présentation des structures d'enseignement (SE) de la nouvelle offre de formation (OF).

Pour chaque mention de Licence, Licence professionnelle et Master, le responsable de la formation ou de la composante de rattachement principal a exposé les motivations qui ont permis d'aboutir à cette SE, et précisé les réponses apportées à la Lettre de Cadrage de l'université, selon un modèle proposé préalablement par les conseillers de la CFVU. Les conseillers disposaient des maquettes proprement dites (déposées sur les EspaceCFVU et EspaceCA).

Les conseillers ont apprécié les présentations faites par les responsables de formation et les échanges qui en ont découlé ; ils regrettent de ne pas avoir rencontré les responsables des licences professionnelles opérées par les IUT, que le modèle proposé n'ait donc pas été suivi dans ces cas et que certaines maquettes ne soient mises à disposition que la veille de la commission !

Plusieurs points ont engendré des discussions et amené des suggestions :

- Alors que la lettre de cadrage de l'université demandait de les insérer de manière optionnelle ou obligatoire, l'UE « EPS » et l'UE « Engagement social » sont toutes deux apparues comme facultatives, donc non insérées dans la maquette. La FSI a indiqué que le syllabus de ces UE n'était pas encore défini, d'où ce repli. Le syllabus de l'UE « EPS » est entièrement décrit et ses MCC sont quasiment définis, donc sa réintégration comme UE optionnelle ne présente pas de problème. Par contre, le groupe d'enseignants-chercheurs travaillant sur la construction de l'UE « Engagement social » n'a pas encore arrêté de syllabus ; Régine André-Obrecht rappelle que cette UE peut revêtir plusieurs formes et elle demande que l'UE soit également réintégrée comme optionnelle ; elle précise que le tutorat sera proposé comme une des possibilités. Il est décidé que la CFVU traitera cette UE au vu du syllabus et des MCC, le 21 juin 2016. La discussion autour du tutorat a amené les conseillers à proposer que celui-ci soit utilisé pour créer un lien entre les LP et les L2. L'introduction d'une telle UE en LPro devrait pouvoir être proposée dans le futur.
- Il est prévu en L1 S1, un enseignement de l'anglais sous la forme de 9hCM. La CFVU s'interroge et demande que lui soit exposé avant l'été 2016 la stratégie d'apprentissage d'une langue étrangère en Licence et qu'un suivi de cet enseignement en S1 soit fait (un des indicateurs peut être au minimum l'assiduité). De manière plus générale, la CFVU demande que la stratégie d'apprentissage d'une langue étrangère, soit exposée sur l'ensemble de l'université, toutes formations confondues. Il est rappelé que l'UPS a plus d'ambition quant au niveau à atteindre en LV : le niveau B2 est celui atteint par un bachelier et il ne peut être celui à atteindre à la fin d'un cursus universitaire !
- Les stages manquent d'homogénéité en termes de ECTS et durée, parfois au sein d'une même mention entre ses parcours types. Il faudra à l'avenir préciser cette relation entre ECTS et durée, au moins pour le niveau M2, en proposant une harmonisation à mi parcours du contrat.

- La mise en relation entre L2 et LPro au travers d'une simple présentation en L2 des LPro associées, reste insuffisante. Il est demandé qu'une réflexion s'engage pour consolider cette relation au travers de réelles mises en situation. Il a été souligné que les étudiants de L2 sont souvent insuffisamment préparés lors des entretiens d'entrée avec les professionnels en LPro (alternance). Il est demandé que les commissions pédagogiques de L2 (resp LPro) incluent des collègues des Lpro associées (resp. L2). Les responsables des Lpro concernées et des L2 communiqueront le calendrier des rencontres pour mener ces réflexions ainsi que des CR d'étape.
- Il a été indiqué des poursuites d'études trop importantes pour certaines LPro. Il faudrait étudier la mise en place de parcours type en Licence permettant cette orientation « Etudes Longues », en relation avec les Master susceptibles d'accueillir ces étudiants.

La rentrée universitaire est trop proche pour modifier les maquettes proposées, pour cause de soutenabilité, d'autant qu'un effort significatif a été fait pour réduire les maquettes en termes d'HTD, comme en témoignent notamment la plupart des formations présentées par la FSI (comparaison des charges théoriques jointe).

Comme le ministère l'avait demandé pour établir la soutenabilité de l'OF dans le dossier d'accréditation, les coûts en termes d'heures que ce soit en présentiel ou en hTD, ont été calculés avec les effectifs 2013-2014. Cette évaluation a été faite en septembre 2015, mais n'a pas été réactualisée. Le logiciel SGCE Accréditation n'a pas pu être utilisé, à ce jour, pour effectuer des prévisions avec des effectifs plus réalistes. Il est donc difficile de statuer sur la réelle soutenabilité de l'OF pour la rentrée 2016.

Pour cette raison, la CFVU demande un suivi très précis de la réalisation de cette offre tout au long du contrat quinquennal et plus particulièrement l'année prochaine, dès la rentrée. Pour ce faire, un groupe « Suivi des heures de l'Offre de Formation » issu de la CFVU, autour de la VP CFVU, doit être formé avant l'été. Le suivi de l'OF et son analyse seront obtenus suite à trois observations :

- dès la saisie complète de l'offre de formation (début septembre), une quantification (en termes de hTD) sera effectuée sur un effectif prévisionnel ;
- une actualisation sera faite début octobre dès les IP saisies pour le 1^{er} semestre ;
- les effectifs définitifs sur les 2 semestres étant connus en janvier 2017, un nouvel état sera produit en février 2017.

Ces données successives devront permettre d'ajuster l'OF pour la rentrée 2017.